

**Offre de Rachat aux Porteurs d'Obligations Convertibles (ISIN CH1210198169),
qui ont été émises par DocMorris Finance B.V.**

NOT FOR DISTRIBUTION IN OR INTO, OR TO ANY PERSON LOCATED OR RESIDENT IN THE UNITED STATES OF AMERICA, ITS TERRITORIES AND POSSESSIONS, ANY STATE OF THE UNITED STATES OF AMERICA OR THE DISTRICT OF COLUMBIA (THE "UNITED STATES")

Annnonce d'Offre de Rachat



Offre de Rachat de la

DocMorris Finance B.V., dont l'adresse est Avantisallee 152, 6422 RA Heerlen, Pays-Bas ("**DocMorris Finance**" ou la "**Société**"), et avec (i) 94'972 obligations convertibles d'une valeur nominale de CHF 1'000 chacune et d'une valeur nominale totale de CHF 94'972'000, qui sont cotées à la SIX Swiss Exchange (ISIN CH1210198169) (collectivement les "**Obligations Convertibles 2026**", chacune une "**Obligation Convertible 2026**") (dont 7'313 Obligations Convertibles sont rachetées, ce qui correspond à un montant de CHF 7'313'000 et dont 70 Obligations Convertibles ont été converties, ce qui correspond à un montant de CHF 70'000), et (ii) 200'000 obligations convertibles d'une valeur nominale de CHF 1'000 chacune et d'une valeur nominale totale de CHF 200'000'000, qui sont cotées à la SIX Swiss Exchange (ISIN CH1314941399) (collectivement, les "**Obligations Convertibles 2029**", chacune étant une "**Obligation Convertible 2029**"), les deux Obligations Convertibles sous (i) et (ii) étant garanties par DocMorris AG et donnant chacune le droit, lors de l'exercice du droit de conversion, d'acquérir des actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.01 chacune de DocMorris AG, Walzmühlestrasse 49, 8500 Frauenfeld, Suisse ("**DocMorris**") cotées à la SIX Swiss Exchange (ISIN CH0042615283) (les "**Actions**" et chacune une "**Action**"); actuellement, 51'117'824 Actions sont cotées, dont 3'018'579 Actions font l'objet d'une facilité avec prêt d'actions mise à disposition par DocMorris Finance pour les obligations convertibles,

aux porteurs des Obligations Convertibles 2026 émises par DocMorris Finance (les "**Porteurs d'Obligations Convertibles**", chacun étant un "**Porteur d'Obligations Convertibles**") de présenter des Obligations Convertibles 2026 contre un paiement en espèces à un prix de rachat fixe de CHF 1'035 ou 103.50 % de la valeur nominale par Obligation Convertible 2026 ayant une valeur nominale de CHF 1'000 chacune (le "**Prix de Rachat**"), c'est-à-dire, en excluant les Obligations Convertibles 2026 déjà rachetées par DocMorris ou converties, un Prix de Rachat maximal de CHF 90'654'615, plus les Intérêts Courus (tels que définis ci-dessous), sur la base d'un prix de conversion de CHF 24.25 avec un maximum de 3'611'917 Actions sous-jacentes représentant 7.07 % du capital ou des droits de vote (et ne dépassant pas 10% du capital ou des droits de vote), sur la base des termes et conditions contenus dans la présente offre publique de rachat (l'"**Offre de Rachat**"):

Obligation convertible 2026	ISIN	Montant résiduel
CHF 94'972'000 6.875% d'Obligations Convertibles non garanties de premier rang à échéance au 15 septembre 2026	CH1210198169	CHF 94'972'000 respectivement CHF 87'589'000 après déduction des Obligations Convertibles 2026 déjà acquises par DocMorris ou converties

Cette Offre de Rachat ne porte pas sur les Actions ni sur les Obligations Convertibles 2029, mais uniquement sur l'Obligation Convertible 2026 émise par DocMorris Finance.

LA DÉLAI DE CARENCE COMMENCERA LE 23 OCTOBRE 2025 ET SE TERMINERA LE 5 NOVEMBRE 2025 ; LA PERIODE D'OFFRE COMMENCERA VRAISEMBLABLEMENT LE 6 NOVEMBRE 2025 ET SE TERMINERA À 16.00 (CET) LE 12 NOVEMBRE 2025.

**Offre de Rachat aux Porteurs d'Obligations Convertibles (ISIN CH1210198169),
qui ont été émises par DocMorris Finance B.V.**

Directives importantes

Cette annonce d'offre de rachat (l' "**Annonce d'Offre de Rachat**") contient des informations importantes que les Porteurs d'Obligations Convertibles doivent lire attentivement avant de prendre une décision sur l'Offre de Rachat. L'Annonce d'Offre de Rachat contient les termes et conditions de l'Offre de Rachat. La présente Annonce d'Offre de Rachat ne constitue ni un prospectus, ni une communication similaire au sens de la Loi fédérale sur les services financiers ("**LSFin**") ou de toute autre disposition légale applicable.

Ce document a été préparé par la Société à l'usage des Porteurs d'Obligations Convertibles. Conformément à la pratique, les Joint Dealer Managers et la Banque Mandatée n'expriment aucune opinion sur les avantages de l'Offre de Rachat et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de la présente Annonce d'Offre de Rachat ou de tout autre document préparé en relation avec l'Offre de Rachat.

Ce document ne constitue pas un conseil en investissement, fiscal ou juridique dans aucun pays et/ou sous aucune juridiction. Les lecteurs de ce document doivent s'informer sur les dispositions légales applicables et les respecter.

Date de publication de cette Annonce d'Offre de Rachat: le 22 octobre 2025

Informations générales

L'objectif de l'Offre de Rachat est d'allonger le profil des échéances du financement externe de DocMorris (en tant que société mère de son groupe) en émettant de nouvelles Obligations Convertibles avec une date d'échéance en 2028. Le montant total du Prix de Rachat doit être financé essentiellement par l'émission d'une nouvelle obligation convertible ("**Nouvelle Obligation Convertible**") qui a été effectuée et placée provisoirement le jour précédant immédiatement la publication de la présente Annonce d'Offre de Rachat.

Offre de Rachat

DocMorris Finance, en tant qu'offrante en ce qui concerne le rachat d'Obligations Convertibles 2026 dans le cadre de la présente Offre de Rachat, invite les Porteurs d'Obligations Convertibles à mettre leurs Obligations Convertibles 2026 en vente selon les termes et conditions contenus dans le présent document.

Les Porteurs d'Obligations Convertibles recevront de la Société au Jour de l'Exécution (tel que défini ci-dessous) pour les Obligations Convertibles 2026 présentées à l'Offre de Rachat (les "**Obligations Convertibles Présentées**") le Prix de Rachat ainsi que les Intérêts Courus (tels que définis ci-dessous) correspondants sous réserve des conditions mentionnées ci-dessous. En présentant des obligations convertibles dans le cadre de la présente Offre de Rachat, chaque Porteur d'Obligations Convertibles accepte inconditionnellement les termes et conditions contenus dans la présente Annonce d'Offre de Rachat.

Après la clôture de l'Offre de Rachat, les Obligations Convertibles Présentées acquises par DocMorris Finance seront détruites.

La Société annoncera la valeur nominale totale des Obligations Convertibles Présentées dans le cadre de l'Offre de Rachat dès que possible après la fin de la Période d'Offre (telle que définie ci-dessous) avec l'Annonce des Résultats (telle que définie ci-dessous).

Les Obligations Convertibles 2026 qui n'ont pas été valablement présentées dans le cadre de l'Offre de Rachat et/ou acceptées pour rachat resteront en circulation.

Condition

L'Offre de Rachat est soumise à la condition que le contrat d'achat d'obligations (Bond Purchase Agreement) relatif à l'émission de Nouvelles Obligations Convertibles ne soit pas résilié par les banques y souscrivant avant l'exécution de l'émission des Nouvelles Obligations Convertibles. Toutefois, cette condition n'est pas applicable si la raison invoquée pour la résiliation est imputable à DocMorris Finance ou DocMorris.

**Offre de Rachat aux Porteurs d'Obligations Convertibles (ISIN CH1210198169),
qui ont été émises par DocMorris Finance B.V.**

Contrepartie totale par CHF 1'000 / Pourcentage du montant principal	Obligation Convertible 2026	Prix de Rachat ³	Intérêts Courus^{1,2,3}	Contrepartie Totale^{2,3}
	Obligation Convertible 2026	CHF 1'035.00/ 103.50%	CHF 11.84/ 1.18%	CHF 1'046.84/ 104.68%

¹Pas soumis à l'impôt anticipé

²Suppose que le Jour d'Exécution est le 17 novembre 2025.

⁽³⁾CHF nominal, arrondi à deux décimales. À titre indicatif, les pourcentages indiqués sont arrondis à trois décimales.

Le prix de rachat à payer par la Société pour chaque Obligation Convertible Présentée dans le cadre de l'Offre de Rachat est indiqué dans le tableau ci-dessus (le "**Prix de Rachat**").

Intérêts Courus "Intérêts Courus" signifie un montant en espèces (arrondi au 0,01 CHF le plus proche, arrondi au demi-centième supérieur) d'intérêt couru et impayé à partir de la date du dernier paiement d'intérêt sur les Obligations Convertibles Présentées jusqu'au Jour d'Exécution (tel que défini ci-dessous) payable aux Porteurs d'Obligations Convertibles Présentées au Jour d'Exécution et calculé par les Joint Dealer Managers pour le compte de la Société au Jour d'Exécution conformément aux conditions des Obligations Convertibles 2026.

Contrepartie Totale La "**Contrepartie Totale**" par Obligation Convertible Présentée se calcule par la valeur nominale d'une Obligation Convertible Présentée multipliée par le Prix de Rachat en pourcent plus les Intérêts Courus.

Le Délai de Carence La Délai de Carence commence le 23 octobre 2025 et se termine le 5 novembre 2025.

Période d'Offre La Période d'Offre de l'Offre de Rachat commencera vraisemblablement le 6 novembre 2025 et expirera probablement à la Clôture de l'Offre (telle que définie ci-dessous).

Clôture de l'Offre La Clôture de l'Offre est prévue pour le 12 novembre 2025 à 16.00 (CET).

Annonce des Résultats Dès que possible, après la Clôture de l'Offre, la Société annoncera la valeur nominale totale des Obligations Convertibles Présentées dans le cadre de l'Offre de Rachat.

Jour d'Exécution Le paiement de la Contrepartie Totale et la livraison des Obligations Convertibles Présentées seront effectués sur la base d'une livraison contre paiement (LCP) et devrait être effectué avec date de valeur au 17 novembre 2025 (le "**Jour d'Exécution**").

Participants Directs Toute personne inscrite dans le système de la SIS en tant que Porteur de l'Obligation Convertible 2026.

SIS SIX SIS SA, Suisse.

Instructions d'Appel d'Offre La présentation d'Obligations Convertibles 2026 dans le cadre de l'Offre de Rachat est réputée avoir été effectuée lorsque la Banque Mandatée a reçu une Instruction d'Appel d'Offre valide via la SIS conformément aux exigences de la SIS. La réception de l'Instruction d'Appel d'Offre par la SIS sera confirmée conformément à la pratique standard de la SIS et entraînera le blocage des Obligations Convertibles 2026 sur le compte du Participant Direct auprès de la SIS, de sorte qu'aucun transfert de ces Obligations Convertibles 2026 bloquées ne puisse être effectué

**Offre de Rachat aux Porteurs d'Obligations Convertibles (ISIN CH1210198169),
qui ont été émises par DocMorris Finance B.V.**

Les Participants Directs doivent prendre les mesures appropriées via la SIS afin d'empêcher que les transferts relatifs à ces obligations convertibles bloquées ne puissent être effectués à tout moment après la date de signalement d'une Instruction d'Appel d'Offre, conformément aux exigences de la SIS et aux délais requis par la SIS.

Seuls les Participants Directs à la SIS peuvent soumettre des Instructions d'Appel d'Offre. Tout Porteur d'Obligations Convertibles qui n'est pas un Participant Direct doit donner instruction au Participant Direct respectivement à sa banque dépositaire, par l'intermédiaire de laquelle il détient les Obligations Convertibles 2026, de soumettre une Instruction d'Appel d'Offre à la SIS en son nom dans les délais spécifiés.

Dès réception par la Banque Mandatée, toutes les Instructions d'Appel d'Offre deviennent irrévocables et les Porteurs d'Obligations Convertibles ne peuvent plus disposer de leurs Obligations Convertibles Présentées avant que (i) toutes ou partie de leurs Obligations Convertibles Présentées aient été rejetées ou (ii) un jour après la date d'interruption de l'Offre de Rachat (voir "**Restriction sur la Disposition des Obligations Convertibles Présentées**" ci-dessous), la date la plus proche étant retenue.

Le Prix de Rachat plus les Intérêts Courus sera en principe payé au Jour d'Exécution au moyen de fonds immédiatement disponibles et déjà livrés à la SIS. La SIS transmettra le Prix de Rachat plus les Intérêts Courus aux banques dépositaires des Porteurs d'Obligations Convertibles pour distribution aux Porteurs d'Obligations Convertibles. Le dépôt du Prix de Rachat auprès de la SIS libère la Société de ses obligations découlant de l'Offre de Rachat.

Restriction sur la Disposition des Obligations Convertibles Présentées

Après la présentation des Obligations Convertibles 2026 dans le cadre de la présente Offre de Rachat, les Obligations Convertibles Présentées continueront à être créditées sur les comptes de titres des Porteurs d'Obligations Convertibles auprès de leur banque dépositaire et porteront la mention « présentée(s) » ou une mention similaire. En présentant leurs obligations convertibles, les Porteurs d'Obligations Convertibles acceptent de ne pas disposer de leurs Obligations Convertibles Présentées jusqu'à ce que (i) toutes ou partie de leurs Obligations Convertibles Présentées aient été rejetée ou (ii) un jour après l'interruption de l'Offre de Rachat, la date la plus proche étant retenue. Les Obligations Convertibles 2026, qui ont été valablement présentées à la Société et qui ont été achetées par cette dernière seront annulées.

Frais et Dépenses

Dans le cadre de l'Offre de Rachat, ni la Société, ni les Joint Dealer Managers, ni la Banque Mandatée n'imposeront de frais, de coûts et/ou de dépenses aux Porteurs d'Obligations Convertibles. Tous les frais imposés à un Porteur d'Obligations Convertibles par sa banque auprès de laquelle il détient son compte de titres, doivent être supportés par le Porteur d'Obligations Convertibles concerné.

Actions Propres

DocMorris Finance détient 3'018'544 Actions et DocMorris détient 3'118'522 Actions en tant qu'actions propres, correspondant respectivement à 5.91% et 6.1% du capital et des droits de vote inscrits au registre du commerce.

Actionnaires Principaux

Les actionnaires détenant plus de 3% du capital et/ou des droits de vote inscrits au registre du commerce selon les documents soumis à la SIX Swiss Exchange:

Nom et adresse	Titre de participation	Nombre des droits	% du capital, des droits de vote	Intention de présenter l'Offre	de
JPMorgan Chase & Co., New York, USA	Equity SWAP (CH0042615283)	1'705'419	3.336%	inconnue	
• J.P. Morgan Securities plc, London, United Kingdom	Obligations Convertibles (CH1210198169)	1'042'469	2.039%		
• GB J.P. Morgan Securities LLC, New York, USA	Obligations Convertibles (CH1314941399)	994'060	1.945%		

**Offre de Rachat aux Porteurs d'Obligations Convertibles (ISIN CH1210198169),
qui ont été émises par DocMorris Finance B.V.**

US J.P. Morgan SE, Frankfurt, Allemagne	Option d'achat/Bon de souscription (CH0042615283)	40'000	0.078%	
DocMorris AG, Walzmühlestrasse 49, 8500 Frauenfeld, Suisse	Actions	3'018'544	5.905%	inconnue
	Obligations Convertibles (CH1210198169)	3'690'433	7.219%	
	Obligations Convertibles (CH1314941399)	3'573'910	6.992%	
• DocMorris Finance B.V., Avantisallee 152, 6422 RA Heerlen, Pays-Bas		203	0%	
Julius Baer Group, Zurich, Suisse	Actions	897'818 10'000	1.756% 0.02%	inconnue
• Bank Julius Baer & Co. AG, Zurich, Suisse	Call Option/Warrant (DE000F2JEB47)			
	Call Option/Warrant (DE000F1DCQT7)	20	0%	
	Call Option/Warrant (DE000F0GXR90)	203	0%	
	Option Put/Warrant	76'813	0.15%	
	Option Call/Warrant	30'464	0.06%	
	Option Put/Warrant	24'248	0.047%	
	Option Call/Warrant (CH1381545982)	3'249	0.006%	
	Option Call/Warrant (CH1405805982)	8'461	0.017%	
	Option Call/Warrant (CH1405802245)	33'847	0.066%	
	Option Call/Warrant (CH1405802203)	282'045	0.552%	
	Option Call/Warrant (CH1401358838)	118'790	0.232%	
	Option Call/Warrant (CH1452822534)	48'750	0.095%	
	Option Call/Warrant (CH1393957290)	8'123	0.016%	
	Option Call/Warrant (CH1360196278)	1'300	0.003%	
	Option Call/Warrant (CH1381545966)	3'046	0.006%	
	Option Call/Warrant (CH1381545958)	1'015	0.002%	
	Option Call/ Bon de souscription (CH1381545941)	14'622	0.029%	
	Option Call/Warrant (CH1360200120)	26'401	0.052%	
	Option Call/Warrant (CH1360200070)	22'156	0.043%	
	Option Call/Warrant (CH1360200054)	711	0.001%	
	Option Call/Warrant (CH1401353516)	101'282	0.198%	
	Option Call/Warrant (CH1452825958)	19'667	0.038%	
	Option Call/Warrant (CH1452830248)	61'000	0.119%	
	Option Call/Warrant (CH1452830222)	7'333	0.014%	
	Option Call/Warrant (CH1452830198)	6'167	0.012%	
	Option Call/ (CH1452826956)	6'667	0.013%	

**Offre de Rachat aux Porteurs d'Obligations Convertibles (ISIN CH1210198169),
qui ont été émises par DocMorris Finance B.V.**

	Option Call/Warrant (CH1337636372)	6'667	0.013%	
	Option Call/Warrant (CH1452826915)	1'930	0.004%	
	Option Call/Warrant (CH1439614178)	12'500	0.024%	
	Option Call/Warrant (CH1452825982)	112'623	0.22%	
	Option Call/Warrant (CH1439615308)	12'500	0.024%	
	Option Call/Warrant (CH1452825800)	33'250	0.065%	
	Option Call/Warrant (CH1452825784)	12'000	0.023%	
	Option Call/Warrant (CH1452825750)	5'000	0.01%	
	Option Call/Warrant (CH1401353524)	21'140	0.41%	
	Option Call/Warrant (CH1455144274)	8'750	0.017%	
	Option Call/Warrant (CH1455138466)	3'125	0.006%	
	Option Call/Warrant (CH1452825990)	17'000	0.033%	
	Option Call/Warrant (CH1405802195)	35'250	0.069%	
	Option Call/Warrant (DE000F0GXSJ5)	1'828	0.004%	
	Option Call/Warrant (DE000F0GXS24)	2'234	0.004%	
	Option Call/Warrant (CH1360196252)	812	0.002%	
	Option Call/Warrant (DE000F2JEB88)	2'950	0.006%	
	Option Call/Warrant (DE000F1PVND2)	3'249	0.006%	
	Option Call/v (CH1346742153)	107	0%	
	Option Call/Warrant (CH1360196237)	17'871	0.035%	
	Option Call/Warrant (CH1354908852)	7'595	0.015%	
	Option Call/Warrant (CH1345886027)	1'015	0.002%	
	Option Call/Warrant (CH1337636380)	15'231	0.03%	
	Option Call/Warrant (CH1337636372)	12'184	0.024%	
	Option Call/Warrant (CH1354908860)	61	0%	
	Option Call/v (DE000F2N3PZ5)	100'000	0.196%	
	Option Call/Warrant (DE000F1PVNQ4)	6'092	0.012%	
UBS Group AG, Zurich, Suisse	Actions	3'141'019	6.157%	inconnue
• UBS AG, Zürich / Bâle, Suisse	Obligations Convertibles (CH1314941399)	22'605	0.792%	
• UBS Switzerland AG, Zurich, Suisse	Obligations Convertibles (CH1210198169)	2'138	0.173%	
• UBS Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg, Luxembourg	SWAPs sur actions	163'193	0.032%	
	Autres droits dérivés	2'111'674	4.139%	

**Offre de Rachat aux Porteurs d'Obligations Convertibles (ISIN CH1210198169),
qui ont été émises par DocMorris Finance B.V.**

<ul style="list-style-type: none"> UBS Europe SE, Frankfurt am Main, Allemagne UBS Asset Management Switzerland AG, Zurich, Suisse 	Option Call/Warrant (CH1354636289)	6'000	0%		
	Option Call/Warrant (CH1378886381)	31'000	0.002%		
	Option Call/Warrant (CH1362931458)	24'000	0.002%		
	Option Call/Warrant (CH1368009291)	30'550	0.002%		
	Option Call/Warrant (CH1378886167)	5'000	0%		
	Option Call/Warrant (CH1399969794)	53'000	0.005%		
	Obligations Convertibles (CH1375997975)	20'000	0.001%		
	Obligations Convertibles (CH1368957234)	27'000	0.002%		
	Obligations Convertibles (CH1305182664)	26'000	0.001%		
	Obligations Convertibles (CH1314941399)	4	0%		
	Obligations Convertibles (CH1314941399)	208	0.007%		
	Obligations Convertibles (CH1204262401)	16'000	0%		
	Obligations Convertibles (CH1368954181)	20'000	0.002%		
	Obligations Convertibles (CH1365126288)	20'000	0.001%		
	Obligations Convertibles (CH1390258841)	25'000	0.003%		
	Jacek Sz wajkowski, Lodz, PL Zbigniew Molenda, Lodz, Pologne, <ul style="list-style-type: none"> Pelion S.A., Lodz, PL CEPD N.V., Amsterdam, Pays-Bas 	Actions	5'161'061	10.116%	inconnue
	Swisscanto Fondsleitung AG, Zurich, Suisse	Actions Obligations Convertibles (CH1314941399)	3'296'024 28'252	6.461% 0.055%	inconnue
UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle, Suisse	Actions	809'167	5.611%	inconnue	

Fiscalité*(a) Droit de timbre fédéral sur le transfert de titres (Umsatzabgabe)*

Les Obligations Convertibles 2026 en circulation présentées dans le cadre de cette Offre de Rachat ne sont pas soumises au droit de timbre fédéral sur le transfert de titres (*Umsatzabgabe*).

(b) Impôt anticipé (Verrechnungssteuer)

Le paiement des Intérêts Courus et du Prix de Rachat, qui sont remboursés dans le cadre de l'Offre de Rachat, ne sont pas soumis à l'impôt anticipé suisse.

**Offre de Rachat aux Porteurs d'Obligations Convertibles (ISIN CH1210198169),
qui ont été émises par DocMorris Finance B.V.**

(c) L'impôt suisse sur le revenu

En vertu du droit fiscal suisse, les personnes physiques résidentes en Suisse qui détiennent des Obligations Convertibles 2026 dans leur fortune privée (*Privatvermögen*) et qui présentent des Obligations Convertibles 2026 contre paiement du Prix de Rachat réaliseront en principe un gain en capital exonéré d'impôt ou, selon le cas, une perte en capital non déductible d'impôt. Toutefois, le paiement des Intérêts Courus et d'un montant jusqu'à la différence entre la valeur nominale et le Prix de Rachat des Obligations Convertibles 2026 rachetées dans le cadre de la présente Offre de Rachat peut être soumis à l'impôt sur le revenu pour les détenteurs individuels d'obligations résidant en Suisse au taux d'imposition en vigueur.

Les personnes physiques résidant en Suisse qui détiennent des Obligations Convertibles 2026 dans leur fortune commerciale (*Geschäftsvermögen*) en Suisse (y compris les personnes physiques qualifiées en « négociants en valeurs mobilières professionnels » aux fins de l'impôt sur le revenu, notamment à cause de transactions fréquentes et du recours à l'emprunt), les sociétés fiscalement domiciliées en Suisse et les contribuables étrangers, qui détiennent les Obligations Convertibles 2026 par le biais d'un établissement stable ou d'un centre d'affaires en Suisse doivent tenir compte des gains et des pertes relatifs aux obligations rachetées à la suite de l'Offre de Rachat, ainsi que du paiement des Intérêts Courus, lors de la détermination de leur revenu imposable pour la période fiscale concernée et seront imposés sur l'ensemble du revenu net imposable pour cette période aux taux d'imposition alors applicables.

Il est vivement conseillé à tous les Porteurs d'Obligations Convertibles de consulter leur propre conseiller fiscal au sujet des conséquences fiscales suisses et, le cas échéant, étrangères qu'une vente des Obligations Convertibles 2026 dans le cadre de l'Offre de Rachat pourrait avoir pour eux

Pas de recommandation	Dans la présente Annonce d'Offre de Rachat, ni la Société, ni les Joint Dealer Managers, ni la Banque Mandatée ne font de recommandations concernant l'Offre de Rachat ou la participation ou non des Porteurs d'Obligations Convertibles à l'Offre de Rachat. Il est conseillé aux investisseurs de contacter leurs propres conseillers concernant les aspects juridiques, fiscaux, commerciaux, financiers et connexes de l'Offre de Rachat.
Publications	Les Porteurs d'Obligations Convertibles seront informés par des publications conformément aux termes et conditions de l'Obligation Convertible.
Notification de transaction	Les avis de transactions sont publiés sur le site web suivant: https://corporate.docmorris.com
Droit applicable	Droit matériel suisse.
Lieu de juridiction	Zurich 1
Liste	L'Obligation Convertible 2026 est cotée à la SIX Swiss Exchange.
Les Joint Dealer Managers	BofA Securities Europe SA et UBS AG
Banque mandatée	UBS AG
Requête pour obtenir la qualité de partie (art. 57 OOPA)	Les actionnaires de DocMorris SA (" Actionnaire Qualifié ") qui détiennent au moins 3 % des droits de vote de DocMorris SA, exerçables ou non (" Participation Qualifiée "), obtiennent la qualité de partie s'ils en font la requête auprès de la Commission des OPA. La requête d'un Actionnaire Qualifié doit parvenir à la Commission des OPA (Stockerstrasse 54, 8002 Zurich; fax: +41 (0)44 283 17 40) dans un délai de cinq jours de bourse à compter de la date de publication de la décision de la Commission des OPA. Le délai commence à courir le premier jour de bourse après la publication de la décision de la Commission des OPA sur le site internet de la Commission des OPA.

**Offre de Rachat aux Porteurs d'Obligations Convertibles (ISIN CH1210198169),
qui ont été émises par DocMorris Finance B.V.**

Avec la requête, le requérant doit fournir la preuve de sa Participation Qualifiée. La Commission des OPA peut à tout moment demander la preuve que l'Actionnaire Qualifié détient toujours une Participation Qualifiée. La qualité de partie d'un Actionnaire Qualifié est conservée en cas d'éventuelles autres décisions de la Commission des OPA prises en rapport avec l'Offre, pour autant que l'Actionnaire Qualifié détienne toujours une Participation Qualifiée.

Opposition (art. 58 OOPA)

Un Actionnaire Qualifié qui, jusque-là, n'a pas participé à la procédure, peut former opposition contre la décision de la Commission des OPA. L'opposition doit parvenir à la Commission des OPA (Stockerstrasse 54, 8002 Zurich ; fax : +41 (0)44 283 17 40) dans un délai de cinq jours de bourse à compter de la date de publication de la décision de la Commission des OPA. Le délai d'opposition commence à courir le premier jour de bourse après la publication de la décision de la Commission des OPA sur le site Internet de la Commission des OPA. L'opposition doit contenir une requête et une motivation sommaire ainsi que la preuve de la Participation Qualifiée, conformément à l'art. 56 de l'Ordonnance sur les OPA ("OOPA").

Restrictions de l'offre

This Repurchase Offer Notice does not constitute an offer or an invitation to participate in the Repurchase Offer in any jurisdiction in which, or to any person to or from which, it is unlawful to make such invitation or for there to be such participation under applicable securities laws. The distribution of this Repurchase Offer Notice in certain jurisdictions may be restricted by law. Persons into whose possession this Repurchase Offer Notice comes are required by each of the Company, the Joint Dealer Managers and the Tender Agent to inform themselves about, and to observe, any such restrictions.

No action has been or will be taken in any jurisdiction in relation to the Repurchase Offer that would permit a public offering of securities in any such jurisdiction.

United States

The Repurchase Offer is not being made, and will not be made, directly or indirectly, in or into, or by use of the mail of, or by any means or instrumentality of interstate commerce of or of any facilities of a national securities exchange of, the United States or to or for the account or benefit of, U.S. persons as defined in Regulation S of the Securities Act (each a "U.S. person"). This includes, but is not limited to, facsimile transmission, electronic mail, telex, telephone and the internet and other forms of electronic communication. The Convertible Bonds 2026 may not be tendered for purchase pursuant to the Repurchase Offer by any such use, means, instrumentality or facility from or within the United States or by any persons located or resident in the United States as defined in Regulation S of the U.S. Securities Act of 1933, as amended (the "Securities Act") or to U.S. persons. Accordingly, copies of this Repurchase Offer Notice and any other documents or materials relating to the Repurchase Offer are not being, and must not be, directly or indirectly, mailed or otherwise transmitted, distributed or forwarded (including, without limitation, by custodians, nominees or trustees) in or into the United States or to persons located or resident in the United States or to U.S. persons. Any purported offers to tender Convertible Bonds 2026 pursuant to the Repurchase Offer resulting, directly or indirectly, from a violation of these restrictions will be invalid, and any purported tender of Convertible Bonds 2026 made by a U.S. person, a person located or resident in the United States or from within the United States or from any agent, fiduciary or other intermediary acting on a non-discretionary basis for a principal giving instructions from within the United States or any U.S. person will not be accepted.

Each Bondholder participating in this Repurchase Offer will represent to the Company, the Joint Dealer Managers and the Tender Agent that it is not located or resident in the United States and is not a U.S. person and is not giving an order to participate in the Repurchase Offer from within the United States or on behalf of a U.S. person.

**Offre de Rachat aux Porteurs d'Obligations Convertibles (ISIN CH1210198169),
qui ont été émises par DocMorris Finance B.V.**

United Kingdom

The communication of this Repurchase Offer Notice and any other documents or materials relating to the Repurchase Offer is not being made and such documents and/or materials have not been approved by an authorised person for the purposes of section 21 of the Financial Services and Markets Act 2000, as amended. Accordingly, such documents and/or materials are not being distributed to, are not directed at and must not be passed on to, the general public in the United Kingdom. The communication of such documents and/or materials as a financial promotion is only being made to persons within the United Kingdom falling within the definition of investment professionals (as defined in Article 19(5) of the Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (the "Order")) or falling within Article 43(2) of the Order, or to other persons to whom it may lawfully be communicated (together "relevant persons"). The investment activity to which this document relates will only be engaged in with relevant persons and persons who are not relevant persons should not rely on it.

European Economic Area

In any Member State of the European Economic Area (the "EEA") or in the United Kingdom (each, a "Relevant State"), this Repurchase Offer Notice is only addressed to, and is only directed at, qualified investors in that Relevant State within the meaning of Regulation (EU) 2017/1129 (the "Prospectus Regulation"). Each person in a Relevant State who receives any communication in respect of the Repurchase Offer contemplated in this Repurchase Offer Notice will be deemed to have represented, warranted and agreed to and with the Joint Dealer Managers, the Tender Agent and the Company that it is a qualified investor within the meaning of the Prospectus Regulation. The Convertible Bonds 2026 have not been admitted to trading on a regulated market in the European Economic Area or in the United Kingdom.

Switzerland and General

Neither this Repurchase Offer Notice nor any other offering or marketing material relating to the shares of DocMorris AG or the convertible bonds of DocMorris Finance B.V. constitutes a prospectus or a similar document pursuant to the FinSA or under any other applicable laws.